port et en provoqué une crue importante des cours d'eau.

A Pervy, un enfant est entraîné par les eaux du Grand-Morin, fortement grossi. Cet enfant, nommé Henri Maussin, parvenu avec sa mère sur une passerelle que balayaient les eaux de la rivière. A la suite d'un faux pas, il échappe à la main de sa mère et disparaît dans un tourbillon. Malgré les plus actives recherches, on n'a pas retrouvé le petit cadavre.

La Marne monte à Saint-Dizier, à Condé et à Damery. Elle submerge les prairies riveraines.

Dans l'Est et le Nord, a sévi une tempête de neige et de vent. A Nancy et à Douai, la neige est tombée en rafales ourdi, ainsi qu'à Lille dans la matinée de ce jour-là.

NAVIRES DISPARUS

Sur mer, le mauvais temps occasionne des désastres.

Dans la Méditerranée, les paquebots subissent des retards.

Ajaccio le «Nubie» est arrivé à Marseille, hier matin, alors qu'on l'attendait dimanche soir.

Londres, l'amirauté a envoyé dans le canal Saint-Georges, quatre navires pour rechercher trois bateaux de pêche de Brisham, disparus depuis vendredi soir.

Les équipages de ces bateaux comprenaient dix-huit hommes.

Perpignan, 28 décembre.

Le mauvais temps sévit sur tout le département. En Roussillon, une tempête de vent a causé des dégâts : dans les cantons montagneux, on signale des chutes de neige ; sur les côtes, la mer est démontée.

Aubenas, 28 décembre.

La neige est tombée et tombe toujours abondamment sur les montagnes des Cévennes. Dans la région, le froid est très vif.

Moulins, 28 décembre.

Par suite du refroidissement de la température, des chutes abondantes de neige et de grêle se sont produites sur différents points du département de l'Allier, où, dans certaines contrées, notamment dans le canton de Mayet, les communications sont devenues très difficiles.

Paris, 28 décembre.

Ce matin, à 9 h. 1/4, boulevard Sonnevillle, devant l'immeuble portant le n° 93, Mlle Jacqueline Charvet, âgée de 25 ans, demeurant 13 rue du Faubourg-Poissonnière, est tombée frappée de congestion causée par le froid. Elle est morte dans la pharmacie où elle avait été transportée.

La Déconfiture DE LA BANQUE DES HALLES

Gaillard, — gérant de la Banque des Halles à Paris, — arrêté dans des circonstances que nous avons narrées, a été amené hier dans ses bureaux de la Banque des Halles où une perquisition minutieuse a été faite en présence par M. Fébré, commissaire aux délégations judiciaires. Selon l'usage de nombreux papiers ont été saisis et seront soumis à la collection de ceux dont le Parquet de la Seine connaissait depuis longtemps l'existence.

Il y a, en effet, deux ans que le Parquet de la Seine est régulièrement inondé de plaintes visant la Banque des Halles, et plusieurs étaient accompagnées d'exemplaires des circulaires lithographiées à Thiais (Seine) la Banque s'efforçait de diminuer d'autant des plus énergiques. La justice avait donc en mains depuis longtemps les éléments d'une information qu'elle a ouverte beaucoup trop tard. Il serait curieux de savoir pourquoi.

La personnalité de Gaillard, le directeur officiel de la Banque des Halles, ne renseigné pour compotier de grands manœuvres. On assure, en effet, que ce Gaillard est un pauvre diable d'employé à 300 francs par mois... quand il touchait ses appointements. Le véritable maître de la Banque, l'organisateur occulte des escroqueries commises est un personnage célèbre, depuis dix ans, dans la finance vérouse, en sieur B..., qui fut associé de Boulanne.

B... est l'inventeur des circulaires les plus audacieuses. Par ouvrage, il y a huit mois, il recueillait, à propos d'une affaire simplement en formation, qu'il allait révolutionner le marché du pétrole et vendre pour 15 centimes une essence qui se substituerait à tous les moyens d'éclairage et de force motrice de l'automobile. Pour mieux attirer ces dupes à acheter les titres de cette société, il promettait, B... n'oublie pas, d'essayé à acheter dans le semestre, avec une prime de 50 francs, les titres qu'on lui présentait de celle si ces titres n'avaient pas bénéficié dans ce laps de temps d'une hausse de 100 pour cent.

La Banque ottomane

M. Revoil, le nouveau directeur de la Banque Ottomane, a eu un entretien avec le ministre des Finances et l'a assuré, dit-on, que les opérations de la Banque Ottomane donneraient satisfaction au Trésor turc.

Contre la condamnation de Durand

Un manifeste de la C. G. T.

Paris, 28 décembre.

La Confédération Générale du Travail lance le manifeste suivant :

« Pour Durand, nous voulons la revision.

« C'en est fait, le pourvoi formulé par Durand vient d'être rejeté par la Cour de Cassation.

« Il n'en pouvait être autrement quand on constate que la criminelle sciptoire de Rouen n'est que le commencement de l'œuvre d'étranglement syndical entreprise par le gouvernement du rénégat.

« Sans remonter aux crimes gouvernementaux qui ont eu lieu à Limoges, à Roon-l'Etape, Narbonne, Nantes, Draveil, Villeneuve-Saint-Georges, rappelons à titre documentaire que c'est par centaines d'années de prison que se chiffrent les condamnations de militants ouvriers.

« Pour la première fois, l'infamante peine d'interdiction de séjour fut appliquée en matière de grève.

« Où s'arrêtera cette vague de l'action antiouvrière ?

« Avec la condamnation de Durand, nos gouvernants sont allés aussi loin qu'ils pouvaient aller dans la voie de la répression.

« La mesure est comble. La peine de mort pour prétendue complicité morale, voilà l'aboutissant de la politique gouvernementale à l'égard de la classe ouvrière.

« C'en est assez. Devant une telle situation, notre silence, notre indifférence sont des crimes.

« Durand est innocent : il doit être rendu à la liberté. La revision de cette monstrueuse iniquité judiciaire s'impose. Pour l'obtenir, les prolétaires organisés ne doivent reculer devant aucun moyen.

« Déjà, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, les organisations ouvrières ont fait entendre leur cri d'indignation. Forts de cet appui qui ne se limitera pas à cet effort, les exploités français se doivent à eux-mêmes de poursuivre plus énergiquement l'œuvre de libération de l'innocent Durand, fut-ce même par la grève générale. »

La requête des Députés

Paris, 28 décembre.

A la liste déjà publiée des nombreux députés qui ont envoyé leur adhésion à la requête de M. Paul Meunier, député, en faveur de Durand, il faut ajouter MM. Pierre Goujon, de l'Ain, et Lecouste, de la Somme.

Le cas de M. Nègre

Il écrit au Ministre

Paris, 28 décembre.

M. Nègre, instituteur révoqué, adresse au ministre de l'Instruction publique une lettre dans laquelle il proteste contre les déclarations de M. Maurice Faure à la délégation de la Commission de l'Enseignement et assure qu'il n'a jamais été nommé au titre de commis d'inspection d'académie à Constantine.

M. Nègre demande au ministre de bien vouloir lui dire à quelle date l'arrêté ministériel le nommant à cette fonction aurait paru.

Il assure, en terminant qu'il n'y aura réintégration que le jour où il aura été replacé dans l'ancien emploi qu'il occupait comme instituteur de la ville de Paris.

« C'est, dit-il, la seule solution rationnelle et juste que je ne cesserai de réclamer jusqu'à ce que justice me soit rendue.

Les employés des théâtres s'agitent

Paris, 28 décembre.

L'Association générale des ouvreuses et du personnel féminin des théâtres et cafés-concerts de France a tenu cette après-midi, à la mairie du 10e arrondissement, son assemblée générale sous la présidence de M. Bouvard.

Au ministère des Finances

M. Klotz, ministre des Finances, a reçu hier matin le conseil d'administration des employés de trésorerie et recettes des finances.

Le président de cette organisation a exposé au ministre les doléances du personnel.

M. Klotz a assuré la délégation qu'il examinerait avec le plus grand soin et la plus grande bienveillance les revendications qui lui étaient présentées.

L'Espagne et le Vatican

M. Gonzalez, chargé d'affaires d'Espagne auprès du Vatican, a eu une entrevue avec le cardinal Merry del Val.

L'entretien avait trait à la question de la reprise des négociations pour la réforme du Concordat.

M. Gonzalez a notamment expliqué au cardinal Merry del Val quelles étaient les intentions de son gouvernement touchant la mise en pratique de la loi du cadenas.

Terrible Incendie

A COMPIÈGNE dans la Caserne du 54e

LES MAGASINS DES RÉSERVES DÉTRUITS

12,000 Fusils brûlés

Compiègne, 28 décembre.

Compiègne est encore sous le coup de la profonde émotion que vient de lui causer le terrible sacendie qui s'est déclaré ce matin, à la première heure, à la caserne du 54e d'infanterie. Les rues sont toutes remplies de curieux qui reviennent du lieu du sinistre.

De l'enquête à laquelle on a procédé il résulte que c'est en pleine nuit, vers deux heures et demie, que le feu a pris naissance. Jusqu'à présent, on pense que le sinistre est dû à un poêle qui aurait communiqué le feu à des poutres.

Avant même que l'alarme fût donnée, le feu accomplissait son œuvre dévastatrice et tous les locaux et magasins des réserves devenaient en quelques instants la proie des flammes.

Les opérations de sauvetage

Dès le premier signal et tandis que le tocsin sonnait, que les tambours battaient la générale à travers les rues de la ville, tous les soldats de la garnison disponibles, tambassins du 54e, cavaliers du 5e régiment de dragons, pompiers, agents, citoyens de bonne volonté, accouraient au feu.

Malheureusement, un vent assez violent contrariait les efforts des sauveteurs et ce ne fut qu'après des efforts inouïs, vers midi, qu'on put se rendre maître du feu.

Sur les lieux du sinistre étaient accourus, dès la première heure, MM. Fournier-Sarlovèse, député-maire de Compiègne ; Pujauult, sous-préfet ; le général de division Vauthier et le général de brigade Rousseau; le procureur de la République et le Président du Tribunal Civil.

Les pompiers, les soldats attaquèrent le feu qui menaçait les autres bâtiments de la caserne et purent ainsi le circonscrire.

Malheureusement, les locaux où étaient placés les vêtements et les armes du 254e régiment de réserve et du 54e territorial étaient totalement détruits.

Douze mille fusils avaient été la proie des flammes.

Le spectacle était terrifiant de toutes ces armes dont les canons étaient tordus, de ces uniformes réduits en cendres.

Deux millions de dégâts

Par un prodigieux hasard, aucun accident de personne ne se produisit, et lorsqu'enfin, vers midi, le terrible incendie était vaincu, on ne signalait aux autorités militaires et civiles aucun blessé.

Le chiffre des dégâts s'élève approximativement de quinze cent mille à deux millions de francs.

Vêtements, armes, râteliers d'armes, effets de petit et grand équipement des régiments de réserve, tout a été la proie des flammes.

On n'a pu en sauver qu'une infime partie.

Le Gal Picquart sur les lieux

Quatre heures. — Le général Picquart, commandant du deuxième corps d'armée, arrive à l'instant, accompagné d'un de ses officiers d'ordonnance, et se rend sur les lieux du sinistre. Il est reçu par le sous-préfet, le maire et les généraux Vauthier et Rousseau.

Les autorités civiles et militaires ont ouvert une enquête sur ce terrible incendie dont les causes ne sont pas encore exactement connues.

Toutefois, on ne croit pas à la malveillance.

L'enquête se poursuivra dans la soirée.

Un Jubilé Extraordinaire

Le doyen des cheminots du monde

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, le 28 décembre.

On se prépare à célébrer à Huy (province de Liège), un jubilé qui sera de la banalité. Un mendiant de l'endroit, le nommé Marquet, atteindra sous peu sa centième année et cet anniversaire sera fêté par des réjouissances publiques.

Marquet est un grand vieillard à belle barbe de patriarche, qui fait encore chaque jour sa « tournée » dans les villages environnants. Il parcourt ainsi quotidiennement une dizaine de lieues ! C'est sans aucun doute le doyen des mendiants du monde entier.

Marquet a toujours refusé d'entrer à l'hospice, où, prétend-il, il ne tarderait pas à mourir. Il veut finir ses jours en cheminant, comme il a toujours vécu.

La politique à coups de fusil

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, le 28 décembre.

Dans les Flandres, les luttes politiques n'ont rien à envier aux coutumes corses, et il arrive souvent qu'elles se terminent par des conflits sanglants. Hier soir, les membres de l'Harmonie libérale de Heusden-St-Liévin (près de Gand), étaient réunis en un joyeux banquet. Soudain, un groupe de cléricaux survint armés de fusils, et ils se mirent à canarder leurs adversaires par les fenêtres de la salle. Plus de trente coups de feu furent tirés. Sept membres de la société ont été atteints par des balles. M. Verbeughelen, bourguemestre de la commune, a également été blessé. L'état de deux des victimes est particulièrement grave.

ASSASSINAT de la servante d'un Curé

Le vol est le mobile du crime

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, le 28 décembre.

Un curé de Gand, M. Van Gothem, demeurant rue du Rabot, en rentrant hier soir chez lui, a trouvé sa servante, Thérèse Van Pamel, âgée de 75 ans, assassinée dans une pièce attenante à la cuisine. Le crime a été commis à l'aide d'un couteau que l'on a retrouvé près du cadavre, dont la tête était presque séparée du tronc. Malgré son grand âge, Thérèse Van Pamel était encore très vigoureuse et il est certain qu'elle a opposé une résistance désespérée au criminel. Tous les meubles ont été fouillés et de nombreux objets ont été volés.

On ne possède jusqu'ici aucun indice capable de mettre sur la trace de l'assassin.

Une grosse affaire d'escroquerie

Reims, 28 décembre.

Le Tribunal correctionnel, dans son audience d'aujourd'hui, a rendu son jugement dans une importante affaire d'escroquerie.

Dans le courant de 1896, le nommé Forvet avait fondé à Lyon une société « L'Epargne Foncière de France », au capital de 50.000 francs, qui, à la suite d'incidents divers, fut transférée en 1906 à Reims et installée rue du Préau.

Le premier acte du financier véreux, à son arrivée à Reims, fut d'augmenter le capital de sa société de 50.000 francs, portant ainsi le capital social à 100.000 francs.

Cette société servait de base à une société de capitalisation qui offrait à ses clients le remboursement en 99 ans de la somme qu'ils auraient versée, augmentée des intérêts et avec l'avantage de participer à des tirages qui avaient lieu chaque année.

Dans des prospectus alléchants, Forvet faisait valoir qu'il avait remboursé par ces tirages une somme de 174.000 francs depuis quelques années.

A la suite de plaintes, le Parquet de Reims fut saisi de l'affaire et il fut reconnu, après enquête, que cette société s'était constituée seule et que les 174.000 francs qu'on prétendait avoir remboursés par des tirages étaient échus à des clients morts ou n'existant plus.

Grâce à ces manœuvres frauduleuses, Forvet était ainsi parvenu à escroquer une somme de 320.000 francs à la petite épargne, dont environ 94.000 dans la région de Reims.

Le Tribunal correctionnel lui a infligé 18 mois de prison et 100 francs d'amende.

Le dirigeable « City of Cardiff »

Paris, 28 décembre.

Le petit dirigeable anglais « City of Cardiff », qui, on s'en souvient, atterrit à Corbehem, près de Douai, après avoir traversé la Manche, piloté par M. Willows, assisté d'un mécanicien, qui avait quitté à 2 h. 45 le hangar de la Motte-Breuil pour se rendre à Issy-les-Moulineaux, est arrivé à 5 heures au-dessus du champ de manœuvres et a aussitôt atterri dans d'excellentes conditions en présence d'une foule de plusieurs milliers de personnes.

Le ballon, qui était orné de drapeaux anglais et français, a été remisé dans le hangar Clément-Bayard.

Les deux aéronautes ont été chaleureusement acclamés et portés en triomphe.

Les Relations Russo-Allemandes

La *Gazette Populaire* écrit au sujet des relations de l'Allemagne avec la Russie :

« Dans nos relations actuelles avec la Russie, il faut nous rappeler ce mot de Bismarck : « Pour ne pas troubler nos rapports avec la Russie, nous ne devrions pas intervenir, même si le dernier Allemand des provinces baltiques était russifié et si la dernière église évangélique luthérienne devenait orthodoxe ».

« A ce point de vue même aussi, notre politique suit la tradition bismarckienne, car sans cela il serait incompréhensible que le ministère Stolypine pût à la fois se rapprocher au point de vue politique de l'Empire allemand et aggraver au point de vue intérieur les mesures prises contre les Russes allemands.

« Cette attitude du gouvernement russe paraît se concilier assez mal avec les cordiales accords de Potsdam, mais c'est pour l'amitié germano-russe une condition *sine qua non*, que chaque partie « ne mette pas le nez dans la marmite de l'autre ». Que chacun des deux fasse chez lui ce qu'il veut : c'est ainsi que la Russie nous tend sa loyale main droite tout en fustigeant de la main gauche « Karl Kautskowitch ».

L'Association Républicaine Libérale

de la Région du Nord de la France

M. André Bernard, président de l'Association républicaine libérale du Nord de la France, communique la note suivante, que nous reproduisons à titre documentaire :

« Le Comité directeur de l'Association Républicaine Libérale du Nord de la France, préoccupé de la gravité de la situation, compte sur ses représentants au Parlement pour défendre, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, les principes de respect des droits de la conscience et de la liberté sous toutes ses formes ; pour affirmer, sans réticence ni réserve, l'idée de patrie, et pour combattre toute mesure attentatoire à la propriété individuelle et aux intérêts matériels de notre laborieuse région.

« Il charge son président de communiquer cette déclaration à la presse. »

Un alcoolique brûlé

Chaumont, 28 décembre.

Une dame Droit, habitant Nercy (Haute-Marne), lasse des brutalités que lui faisait subir son mari, a abandonné hier soir le domicile conjugal. Elle passa la nuit hors de chez elle.

Le matin, lorsqu'elle rentra à son domicile vers 7 heures, elle découvrit le cadavre carbonisé de son mari. Celui-ci, se trouvant en état d'ivresse, était tombé près de la cheminée avec une bouteille d'eau-de-vie dont le contenu s'était enflammé et avait communiqué le feu à ses vêtements.

Droit était âgé de 42 ans, et réputé comme un alcoolique invétéré.

CONGO le plus parfumé des tuyaux de toilette. Victor VAISSIER.

Les Affiches multicolores, qui attirent le plus l'œil, sont imprimées au *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 27, à Lille.

CONTES POUR TOUS

LE CHEMINEAU DU CRIME

...Il était facile de distinguer, dans cette gare de province, les signes d'une agitation inconsommée, et, alors que d'habitude les employés de la Compagnie P. L. M. interdisent pénétrer sur le quai hen seulement les voyageurs, mais encore leurs parents, leurs amis, leur bonne et leur chien, sans compter les fonctionnaires qui préfèrent, pour l'apéritif quotidien, la buvette de la station aux cafés de la ville — parce qu'ils aiment à voir passer les trains. Ce jour-là une consigne sévère exigeait la présentation d'un billet. Et pourtant la longue plateforme d'asphalte était peuplée d'une foule abondante en rumeurs, qui avait payé, pour garder le droit d'être là, le prix d'un trajet qu'elle n'accomplirait point. On y distinguait également le colonel du 50e du train des équipages, le sous-préfet, l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, les deux notaires, et deux reporters de l'*Abeille* et du *Sémaphore*.

L'entrée de la salle d'attente des premières avait été condamnée : évidemment on s'attendait à y recevoir un personnage d'importance. Mais qui ? Il ne s'agissait point d'une visite officielle : ni tapis rouge, ni planches vertes, ni drapeaux n'annonçaient un ministre ou un sous-secrétaire d'Etat. D'ailleurs nos hommes politiques nous ont trop habitués à leurs déplacements : ils n'intéressent plus d'enthousiasme, ni même de curiosité. Ici je voyais une foule impatiente, nerveuse, tendue comme pour l'attente d'un gros événement. De tels désirs sont contagieux : j'en éprouvai bientôt les atteintes, et quand mon train arriva, je le laissai passer ; moi aussi, je voulais savoir !

Enfin une nouvelle locomotive siffla, encore invisible. Une longue agitation secoua le peuple qui m'entourait. On cria : « C'est lui ! Il arrive ! » Et les employés durent employer la force pour faire écouler une autre immense qui avait déferlé jusque sur la voie.

D'autres personnes, toutes pâles d'ardeur, disaient à mes côtés :

— Dans quelle classe le fait-on voyager ? En seconde, puisque c'est l'usage ?... Ou en première ?... Il est si vieux maintenant, on a dû avoir égard à son âge !

Cette dernière hypothèse se trouva exacte. Ce fut d'un compartiment de première classe que l'Homme descendit. Je m'aperçus alors qu'il avait les deux poignets unis par un petit bracelet d'acier. Mais les deux gardiens qui le précédaient lui donnaient toutes les preuves d'un respect touchant, et un troisième compagnon, en redingote, fort grave et de bonne mine, dit tout de suite :

— Qu'on lui fasse donner un bouillon, le voyage l'a un peu fatigué.

On le conduisit dans la salle d'attente des premières, où on lui apporta le cordial demandé. Avec la décision qui m'a rendu illustre dans la carrière du reportage, je fendis les rangs des spectateurs et m'allai placer à ses côtés.

— Pouvez-vous me dire, interrogeai-je poliment qui vous êtes, ce que vous faites ici, et les motifs de l'attention respectueuse qui vous entoure ?

— Monsieur, me dit-il, en souriant dans sa belle barbe blanche, votre ignorance m'étonne, car je suis célèbre. C'est moi Durand, qui viens ici, où je n'ai à répondre que d'un seul petit meurtre. Mais je me nomme aussi Dupont et j'ai tué sous ce nom trois personnes dans les Deux-Sèvres; Delarue, et j'ai assassiné un vieux curé dans le Nord ; Delsbecque, et j'ai massacré deux institutrices, après les avoir mises à mal dans le Var. Et je suis également Duval, Dumont, Dupré, Dulac, Dubois, Deletang, et d'autres personnages encore, car j'ai exercé une profession d'assassin dans cinquante-neuf départements.

— C'est vous ! dis-je, émerveillé.

— C'est moi, fit-il, modestement. Grâces soient rendues à mon prédécesseur Grand, dit aussi Enrici car c'est à lui que je dois de pouvoir terminer mes jours en paix, après une longue carrière.

— Puis-je vous demander de m'expliquer ? fis-je, anxieux.

— Avec plaisir, confrère-l-l. Nous sommes aujourd'hui, vous le savez, vers la fin de l'année 1935. Il y a vingt-cinq ans, alors que je venais de tuer une vieille mercière en Bretagne, et que je commençais à me demander comment je pourrais plus longtemps échapper aux recherches de la justice, la lecture des journaux me fit connaître les extraordinaires aventures de cet illustre Grand, qui avait d'abord fusillé je ne sais combien de paysans et de paysannes dans le Midi de la France, puis ayant passé intelligemment à l'en Armorique, y avait donné d'autres preuves de son industrie, étranglant une petite fille, tirant à balle sur des gardes champêtres, et traitant, d'une façon que la pudeur m'empêche de décrire, une demoiselle à laquelle il prit ensuite son argent. Mais là il fut poursuivi et arrêté sous le nom d'Enrici. Il en résulte qu'on l'envoya d'abord se faire juger sous le nom de Grand, dans une province méridionale ; et ensuite, quand il eut été condamné à mort, en Bretagne pour voir si Enrici était bien ce même Grand. Mais le premier procès avait duré une bonne année. Le second n'en dura pas moins. Et quand enfin il fut condamné à mort une deuxième fois, « condamnation qui, dit le jugement, ne devait pas se confondre avec la première », il s'était écoulé vingt-quatre mois.

Ceci fut pour moi un trait de lumière. Je résolus seulement de perfectionner l'invention de mon génial prédécesseur. Sa seule faute avait été, bien évidemment, de ne pas avoir commis un assez grand nombre de crimes dans des lieux différents. Je me suis bien gardé d'imiter son exemple.

C'est ce qui vous explique, monsieur, que voilà vingt-cinq ans qu'on me juge. J'ai déjà été condamné à mort dix-huit fois, et l'on doit se livrer encore quatorze et une fois à cette opération. J'avais trente-cinq ans lors de la première, j'en ai soixante aujourd'hui. Vous voyez que j'ai encore du pain sur la planche. J'ai déjà de beaucoup, en effet, dépassé la moyenne de la vie humaine, et, à un an par procès, j'aurai quatre-vingt et un hivers quand j'arriverai au bout de ma course. Je suis mourri, logé, distrait par des promenades perpétuelles et fort hygiéniques d'un bout de notre pays à l'autre. Enfin, je suis heureux ; je jouis du calme du sage.

— N'avez-vous aucun regret ? lui demandai-je, sérieusement.

— Hélas, si ! répondit-il, en rougissant un peu.

Je crus qu'il voyait passer au fond de sa mémoire, les ombres de ses victimes.

— Je voudrais pouvoir voler, dit-il. Depuis ma première condamnation, j'ai perdu, paraît-il, mes droits civiques, et cela m'humilie un peu.

Pierre MILLE...

LE PÉCHÉ DE MARTHE

Par Paul BERTNAY

— Tiens, la voilà, la récompense.

Elle fumeuse, une singulière de fois, au hasard, partout où elle pouvait attraper, sur le front, sur les joues, sur les cheveux blonds...

Ah ! c'est ça qui fait était égal, à elle, la dépêche...

Et Rose intervenait la distribution de ces gestes tendresses en annonçant :

— La soupe, monsieur, la soupe, mam'zelle.

II

Le colonel d'Ormoy

Ce jour-là, — comme d'habitude, — Florestan et Gilberte remontaient le boulevard Magenta.

Gilberte en était fêté.

Un après-midi radieux, avec une petite brise qui faisait la chatter plus légère et plus coquette à respirer.

Florestan était plus fier encore que d'ordinaire en donnant le bras à sa chérie.

C'est que sa chérie était plus jolie ce jour-là que les autres jours.

Gilberte avait, depuis le commencement du mois, une vraie fièvre d'élégance dans cette, — bien sûr, — mode de la longueur, avec des robes courtes et des hauts un peu larges, qui révélaient comme on les porte à présent, non, mais bien plus au contraire, tout à fait comme aux chapeaux d'homme.

Et, en certant des folies, on avait passé dans un grand bazar, et pour quatre francs cinquante on avait eu un amour de chapeau de paille qui coiffait la fillette à ravir, qui la faisait jolie... jolie... plus encore que sous le béret qui, pourtant, lui allait si bien.

Et Florestan se payant avec cette adorable gamine, fleur en bouton encore emprisonnée dans son calice et qui bientôt allait délicieusement épanouir ses pétales.

Gilberte, d'ailleurs, avait profité de l'occasion pour lui faire acheter un panama, — un simili-panama, pas cher du tout, — qui lui donnait l'air respectable et cossu... quelque chose d'un artiste en villégiature... quelque chose d'un créole qui serait en même temps un vieux trombiste... quelque chose, dans tous les cas, qui le garantissait fort bien du soleil...

Et ils s'en allaient avec leurs coiffures d'été toutes neuves, se racontant leurs petites histoires, bavardant comme deux copains, lorsque, tout à coup, Florestan poussa un cri — et passa par toutes les couleurs.

Un monsieur était devant lui...

Un monsieur d'un peu plus de quarante ans, très chic... avec une rosette rouge à la boutonnière...

Un monsieur très... mince, élégant... avec des moustaches retroussées, des moustaches d'une coquetterie martiale... des moustaches qui, par ci, par là, montraient quelques fils blancs, avant-coureurs des barbes grises.

Il était accompagné d'un grand beau jeune homme, brun aussi, avec de superbes yeux noirs, avec une peau mate et ambrée, où la moustache naissante mettait sur les lèvres une ombre plutôt qu'une ligne d'un noir bleutre, laissant encore tout à fait à découvert une bouche aux lèvres très rouges, — un charmant garçon qui ne devait pas encore avoir vingt ans.

Et le monsieur décoré s'était arrêté en poussant lui aussi, une exclamation de surprise.

Il avait hésité cependant, tout d'abord...

Et puis, encouragé sans doute par le cri et l'émotion de Florestan :

— Je ne me trompe pas, dit-il d'une voix bien timbrée : c'est à monsieur... à monsieur

Dame, il avait conservé assez précis le souvenir du bonhomme à l'allure plutôt bizarre qu'il retrouvait inopinément sur un trottoir du boulevard Magenta, il se rappelait moins bien le nom que, jadis, lui avait donné ce vieux ténor à cheveux blonds et bouclés.

Mais Florestan, tout troublé, était déjà venu en aide à sa mémoire :

— Royannet... Florestan Royannet, oui, monsieur, c'est moi.

— Royannet... c'est ça ; j'avais le nom sur le bout des lèvres... Et je vois, fit-il en souriant, que vous me reconnaissez aussi, mon cher monsieur.

— Si je vous reconnais, monsieur le comte, d'Ormoy ! ...

Et maintenant que la première émotion passée, il reprenait son aplomb :

— Ah ! monsieur le comte... pensez-vous donc que je pourrais perdre votre souvenir ? Si je ne suis pas allé chez vous vous remercier... vous dire la reconnaissance sans bornes de ceux qui vous doivent la vie...

— Oh ! n'exagérons rien.

— La vie, oui, monsieur le comte, la vie... Eh bien, c'est que je n'ai pas osé... quelque plaisir... quelque joie que j'en eusse éprouvée.

— Dans ce cas, vous avez eu tort.

— Mais que de fois, à cette enfant, monsieur le comte, j'ai parlé de notre sauveur... Gilberte... C'est le colonel d'Ormoy... celui...

— Oh ! oui, je sais, fit la fillette avec son joli sourire, l'officier qui nous a arrachés des mains de ces horribles gens qui voulaient nous tuer...

— Comment ! s'écriait le comte, comment cette charmante jeune fille...

— C'est elle que ma pauvre Marthe tenait dans ses bras, oui, mon colonel.

— Et certes, en effet, c'aurait été dommage qu'il lui arrivât malheur, fit gracieusement le comte...

Et s'adressant maintenant au grand jeune homme qui l'accompagnait :

— Figure-toi, Jacques, c'était sur le quai de Valmy. J'étais avec mes mobiles... Estce que je ne vois pas déboucher de la rue des Récollets, une bande de fous... de gredins qui voulaient jeter ces pauvres gens dans le canal Saint-Martin... sous prétexte que c'étaient des espions !...

— Il suffit cependant de voir monsieur et mademoiselle...

— Mais, grand étourdi. Il y a douze ans de cela. Mademoiselle était un bébé...

— C'est vrai, fit le jeune homme en riant; et, moi, père, j'étais un gamin de six ans...

— Et, demandait le comte avec intérêt, la jeune femme qui était avec vous ?... la mère, je crois, de mademoiselle...

— Elle est morte, mon colonel, fit le vieux Florestan avec une émotion qui altéra sa voix.

— Ah ! je regrette d'avoir éveillé des souvenirs...

— Bien éloignés déjà... Ma pauvre Marthe n'a pas résisté aux fatigues... aux misères du siège... Elle a encore traîné quelques mois... et puis...

Il eut un geste de résignation ;

— ... et puis, je suis resté seul avec cette enfant. C'est toute ma joie, mon colonel, toute ma consolation. Vous devez comprendre cela, vous qui avez un grand fils.

Dieu-il cela parce qu'il ne se rappelait plus bien ?... Essayait-il de savoir ?...

Mais déjà le comte d'Ormoy lui répondait :

— Mon fils... non, pas tout à fait, bien que je l'aime comme mon enfant et qu'il m'aime lui, comme son meilleur ami...

— Oui, père, fit gravement le jeune homme.

— Mais je ne suis que le beau-père de mon cher Jacques. Il n'est pas d'Ormoy, lui, il est Rochaiguel. Moi, je ne suis le vrai papa que d'une fillette... Une jolie fillette comme mademoiselle... un peu plus jeune cependant. Elle a onze ans...

Et comme Florestan, tout troublé, d'avoir entendu prononcer ce nom « Rochaiguel » qui depuis si longtemps restait enseveli dans le secret de son souvenir, comme Florestan n'avait rien répondu...

— Heureux de vous avoir rencontré, monsieur, faisait aimablement le comte... de vous retrouver en bonne santé... de vous féliciter de la grâce de cette charmante enfant...

— Si par hasard, je pouvais vous être utile, — on ne sait pas... on ne peut pas savoir, — adressez-vous à moi, vous me ferez plaisir... Que diable... des vieilles connaissances comme nous... et une connaissance qui n'a pas été banale... hein ?... je demeure rue de Varenne...

— Je sais, monsieur le comte... je sais aussi le numéro.

— Vous y êtes allé ?

— Oui... et j'avoue, je n'ai pas osé entrer... J'ai craint d'être importun... Je ne venais que pour vous remercier...

— J'aurais été enchanté de vous serrer la main. Vous êtes toujours au théâtre ?

— Toujours, mon colonel. Les vieux artistes comme moi quittent malaisément les planches où, jadis, ils ont eu leur part de succès. Quand ils ne peuvent plus obtenir les applaudissements qui ont été leur ambition, leur récompense et leur joie, ils se mettent à enseigner aux autres — aux jeunes — ce qu'ils ont eu bonheur de pratiquer eux-mêmes. Je suis régisseur de la scène. Je l'étais déjà lors des événements dont je souvenir, chez moi, geste inséparable du vêtre.

— Et cette jolie enfant ? C'est aussi au théâtre que vous la destinez ?

— Oh ! mon colonel... A quatorze ans... pas même... on va encore en classe et on ne songe pas plus loin que les devoirs qu'on a à faire...

...Et puis, faisait-il en hochant la tête, la carrière de chanteur... de cantatrice...

— Oui, bien difficile, n'est-ce pas ?

— Ah ! terrible, j'en sais quelque chose...

— Et si chanceuse !

— Plus chanceuse encore que difficile...

— Mais si belle quand la bonne chance se met de la partie.

La petite Gilberte ouvrait, à ces mots, de grands yeux pleins d'une flamme... une flamme de désir peut-être...

Et Florestan ajouta bien vite :

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

EXTRÊMEMENT SUCRÉ

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

95, rue Nationale, Lille